



Mentions légales

Toutes informations figurant sur le site notamment financières et/ou fiscales, sont données à titre indicatif. Ces informations qui ne prétendent pas à l'exhaustivité ne sauraient avoir valeur de conseil, de quelle que nature que ce soit, et ne sauraient valoir dispense de l'avis d'un conseil personnalisé. En toute hypothèse ces informations ne sauraient engager la responsabilité de CGP & Associés.

Document d'entrée en relation

Vous trouverez [ici](#) notre document d'entrée en relation.

Notre rémunération

Certaines prestations font l'objet d'une facturation d'honoraires, une lettre de mission précise les modalités de réalisation ainsi que le montant des honoraires. CGP & Associés (*) perçoit également des commissions et/ou des rétrocessions de commissions versées par les établissements promoteurs de produits (frais uniques, frais récurrents, coûts relatifs aux transactions, coûts marginaux et frais associés aux services auxiliaires). CGP & Associés peut fournir toute précision complémentaire sur la nature et le montant de ses rémunérations sur simple demande.

(*) CGP & Associés fournit des conseils non-indépendants au sens de la directive MIF 2. Vous trouverez de plus amples informations sur notre Document d'Entrée en Relation.



Nom de domaine déposé auprès d'OVH

Gandi SAS
63-65 boulevard Masséna
75013 Paris

Gestionnaire du site internet

CGP & ASSOCIES dirigé par Béatrice Louis
23 avenue Victor Hugo - 75016 Paris
06 38 65 00 43 – blouis@cgpassocies.com

CGP & ASSOCIES, SARL au capital de 10 000 €, enregistrée au RCS de PARIS sous le numéro 798 682 530 – SIRET 00034798682530 - APE 6622 Z – TVA UE FR65798682530 enregistré à l'ORIAS sous le n° 14 000 660 (www.orias.fr) en qualité de :

- Conseil en investissements financiers (CIF) adhérent de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'AMF (n° E003729),
- Courtier en assurances.
- Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce, titulaire d'une carte professionnelle n° CPI 7501 2018 000 026 776 délivrée par la CCI Paris Ile de France conférant le statut d'Agent immobilier.
- Compétence juridique appropriée .

Réunion de concertation pluridisciplinaire · Garanties financières et assurances responsabilité civile professionnelle auprès de COVEA-RISKS, 19/21 allée de l'Europe, 92616 CLICHY Cedex. « NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR ».

Protection des données personnelles

CGP & Associés, dans le cadre de ses activités, est amenée à collecter, utiliser ou transmettre à des tiers des données personnelles concernant ses clients.

L'utilisation – traitement, transfert – de ces données par CGP & Associés est obligatoire en raison de dispositions légales et réglementaires, notamment dans le cadre de l'exécution des contrats qui vous lient à CGP & Associés.

Par ailleurs, CGP & Associés peut détenir des données personnelles vous concernant parce que vous avez souhaité recevoir des informations au sujet de la société ou de ses prestations.

CGP & Associés veille à ce que l'accès à ces données soit sécurisé et réservé aux personnes habilitées ; que l'utilisation de ces données soit strictement cantonnée à la réalisation des prestations qu'elle fournit et des obligations réglementaires



auxquelles elle est tenue ; que ces données puissent être mises à jour et conservées conformément à la réglementation.

La durée de conservation des données est de 5 ans.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : blouis@cgpassocies.com

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Litige

En cas de litige ou de réclamation du client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable.

Le client pourra présenter sa réclamation à l'adresse de la société, à son conseiller ou gestionnaire habituel qui disposera de 10 jours pour en accuser réception, puis de 2 mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

A défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu informer le médiateur de la consommation :

- Pour l'activité CIF (médiateur public) : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers, Madame Marielle COHEN-BRANCHE, 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Presentation)
- Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) : Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), Service Médiation de la consommation, 39 avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS. Médiateurs : Christophe AYELE, Jean-Marc BLAMOUTIER, Catherine BOINEAU, Gilles CHARLOT, Michel GUIGAL (www.mediateur-conso.cmap.fr – consommation@cmap.fr)

En cas d'échec, le litige pourrait être porté devant les tribunaux compétents.

Autorités de tutelle

Au titre de l'activité de conseil en investissement financier : L'AMF – L'Autorité des Marchés Financiers – 17 place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02

Au titre de l'activité d'intermédiaire en assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et service de paiement : ACPR – Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.